Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité de Saint-Placide

---

QU'à sa séance ordinaire du 18 septembre 2018, le Conseil municipal a établi et adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019 qui se tiendront le 3e mardi de chaque mois et qui débuteront à 20 h.

Mardi 15 janvier 2019	Mardi 19 février 2019
Mardi 19 mars 2019	Mardi 16 avril 2019
Mardi 21 mai 2019	Mardi 18 juin 2019
Mardi 16 juillet 2019	Mardi 20 août 2019
Mardi 17 septembre 2019	Mardi 15 octobre 2019
Mardi 19 novembre 2019	Mardi 17 décembre 2019

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 20 septembre 2018

Lise Lavigne
Directrice générale